



# Substitution d'identité professionnelle

Par **Faimano**, le **07/10/2015** à **17:51**

Bonjour,

suite à la perte de notre contrat professionnel, tout le personnel dont je fais partie, est gardé par l'entreprise repreneuse du contrat. Nous avons donc tous eu un entretien avec notre future direction.

Le fait est, qu'un de mes collègue s' est attribué toute ma propre charge de travail à son escient. J'ai découvert son manège, après avoir découvert sa lettre de motivation dans sa clé USB que j'ai ouverte.

Cela étant dit, si j'ai fait cela, c'était dans le but de savoir, si cette appropriation de charge de travail était réelle.

Cette personne me menace à présent de porter plainte contre moi pour vol de document personnel, et diffusion de celui ci.

Je compte donc répondre via la substitution d'identité.

Quelles sont les peines pénales que ce conflit peut entraîner?

Merci de me conseiller